

Le syndicat d'eau et d'électricité crée son site



Louis le Naour, a présenté le nouveau site officiel du syndicat.

Le syndicat d'eau et d'électricité intercommunale de Pont-Aven, vient de mettre en ligne son tout nouveau site internet : <http://sieepa.fr/>, réalisé par Franck le Roux, entreprise Ceolis à Rosporden.

Le site, commun pour l'eau et l'électricité, a pour objectif d'apporter le plus d'informations possibles aux abonnés. Le président du syndicat, Louis le Naour, explique : **« Actuellement les abonnés se sentent un peu perdus depuis la mise en place des numéros 0 800 ou la communication est impersonnelle et donne le sentiment de ne pas être compris. »**

L'utilisateur pourra donc trouver toutes les informations pratiques, comme : les demandes d'autorisation de bande de branchement d'eau et d'électricité, des infos sur les prix, les résultats d'analyses d'eau, et de manière plus large, toutes les informations relatives à l'environnement, à la vie du syndicat (compte rendu des réunions...),

et les travaux en cours et à venir, localisés sur une carte. Dans un souci de transparence, d'autres informations apparaîtront au menu : les marchés et les enquêtes publics. Le site interactif propose des liens avec les villes de Pont-Aven, Névez et Trégunc, mais aussi avec les sites officiels se rapportant à l'énergie et à l'eau. Par ailleurs, le site offre la possibilité de laisser un message, **« la réponse est assurée! »**, affirme Louis le Naour.

A l'heure où l'abonné devient concerné par le choix de son fournisseur d'électricité, en optant soit pour le tarif régulé (sous la responsabilité de l'état) ou le tarif dérégulé (marché libre concurrentiel), celui-ci aura enfin des réponses claires à ses nombreuses questions.

La CDG, classe actuellement les archives du syndicat. Le classement se terminera en 2008, et certains documents viendront compléter le site (factures anciennes, comptes rendus...).